



Problématique acoustique en entreprise

Formation animée par **MAC-3** (<http://mac-3.fr/wp>) dans le cadre du programme DEFI SON (<http://defison.eu>).

En trois modules de quatre heures (de 13h30 à 17h30), les 13 et 27 mars, puis le 17 avril :

1) Sensibilisation (13/03) - 2) Diagnostic (27/03) - 3) Solution (17/04)

A la **Maison de l'entreprise ANIFOP, 6 Route de Monéteau à Auxerre (89)**

Tarif 2015 pour les 12 heures de formation en 3 modules :

588 € HT - **456 € HT** (adhérent DEFISON) - **528 € HT** (adhérent UIMM)

Public : Chefs d'entreprise, Responsables Sécurité Environnement, Responsables d'ateliers, Techniciens de maintenance, ...

Nombre de participants : **12**

Modalités : inscription obligatoire avant le 6 mars ; voir **Bulletin d'inscription** page suivante

Plus d'informations : **07 86 27 39 66** ou **contact@defison.eu**

Objectifs (contenu des modules voir page suivante)

Les évolutions normatives et administratives imposent aux chefs d'établissements de nouvelles responsabilités et contraintes. Les sources sonores d'une entreprise sont multiples : machines outils, équipements d'un bâtiment (climatisation, ventilation, ...). La propagation sonore des différentes sources est soit aérienne, soit solidienne. Afin de s'assurer qu'il n'y a pas de risque d'exposition sonore engendrant des risques de pertes auditives entre autres, trois composantes doivent être prises en compte : lieux, temps d'exposition, niveau sonore. La phase *Diagnostic* devient déterminante puisqu'elle construira la solution la plus appropriée dans l'élaboration du cahier des charges tout en s'assurant du respect des différentes réglementations en vigueur. Les *Solutions* à apporter seront ainsi en lien avec le contexte normatif, tout en tenant compte d'un aménagement cohérent avec la production et la productivité de l'entreprise. Pour le chef d'entreprise la mise en œuvre d'un plan de réduction du bruit au sein de son entreprise peut paraître comme une opération complexe voire coûteuse. Elle nécessite surtout une bonne compréhension des problèmes et la réalisation d'un cahier des charges judicieux pour limiter les coûts. Dans ce cadre une formation est mise en œuvre pour vous permettre :

D'appréhender les risques De mesurer les risques De contenir les risques

Les trois modules de cette formation répondent à 4 questions :

✦ Comment faire ? ✦ Qui contacter? ✦ Quel gain obtenir? ✦ Quel coût?

Dans le cadre du programme

DEFISON
Développement Économique
par les Filières Son

MAC 3 – Mesure Modélisation Mission d'Appui et d'Analyse en Acoustique
24 rue Lamartine – 38320 Eybens N° SIRET : 799 852 884 00011

En partenariat avec

U
I
Union des Industries
et Métiers de la Métallurgie
Yonne



Problématique acoustique en entreprise

PROGRAMME des trois modules

Module 1 – Sensibilisation (4 heures) : Quelques notions acoustiques - Rappel des exigences réglementaires (ENV et SST + bâtiment et machine) - Les risques (santé et juridique) - Les solutions techniques : Identification de la source - Quel type de solution (collective-individuelle), pourquoi? - L'importance de la communication (expliquer, périodicité, réunion d'info, ...) - Les acteurs - Documents utiles pour poursuivre la démarche.

Module 2 – Diagnostic (4 heures) : Quelles informations obtenir d'une campagne de mesure - Etat des lieux : déterminer les différents acteurs pour la mise en place - Déterminer les étapes de mise en conformité réglementaire.

Module 3 – Solution (4 heures) : Mise en place d'action de réduction : priorisation des actions, choix de prestataire, mise en place de solution - Mise en œuvre, mise en place de marché, tarif, rédaction de Cahier des charges, communication, procédure de mesurage, interprétation des résultats - Mise à jour de document : politique Bruit document unique.

Plus d'informations sur les contenus : 06 26 03 03 55

BULLETIN D'INSCRIPTION

aux 3 modules de la formation « Problématique acoustique en entreprise » des 13/03, 27/03 et 17/04
à retourner avant le 6 mars

Par courrier à **DEFISON, 26 rue Etienne Dolet 89000 Auxerre** accompagné du règlement à l'ordre de **MAC 3**

Nom de l'entreprise

Adresse de l'entreprise

Téléphone et adresse email

Contact dans l'entreprise

Nombre de participants

Nom du ou des participants

Cochez la case correspondante à la situation de votre entreprise

Adhérent DEFISON (456€) Adhérent UIMM (528€) Non Adhérent (588€)

Montant TTC total dû (tarif HT + TVA 20%)

Pour préparer votre participation à cette formation un questionnaire vous parviendra dès réception de votre inscription.

Nous vous remercions pour votre intérêt et pour votre participation prochaine.

Dans le cadre du programme

DEFISON
Développement Économique
par les Filières Son

MAC 3 – Mesure Modélisation Mission d'Appui et d'Analyse en Acoustique
24 rue Lamartine – 38320 Eybens N° SIRET : 799 852 884 00011

En partenariat avec

U
I
Union des Industries
et Métiers de la Métallurgie
Yonne